



## Lois en faveur des consommateurs et approbation de la loi sur le tabac : pourquoi le tabagisme est en train de disparaître en Aotearoa Nouvelle-Zélande

### Introduction

L'Aotearoa Nouvelle-Zélande a connu une réduction constante des taux de tabagisme au cours des 50 dernières années, et depuis la légalisation et l'adoption généralisée des produits de vapotage au cours de la dernière décennie, ce déclin s'est accéléré avec une augmentation significative de l'utilisation des PNRR. L'Aotearoa Nouvelle-Zélande est désormais en passe de devenir l'un des premiers pays « sans tabac » dans le monde, comme l'indique la prévalence du tabagisme ramenée à moins de 5 %. Ce document d'information vise à explorer la trajectoire complexe et rapide du parcours antitabac de l'Aotearoa Nouvelle-Zélande et les leçons que l'on peut tirer de l'approche de la santé publique du pays axée sur le consommateur.

### Comment les taux de tabagisme en Aotearoa Nouvelle-Zélande ont-ils évolué au fil du temps ?

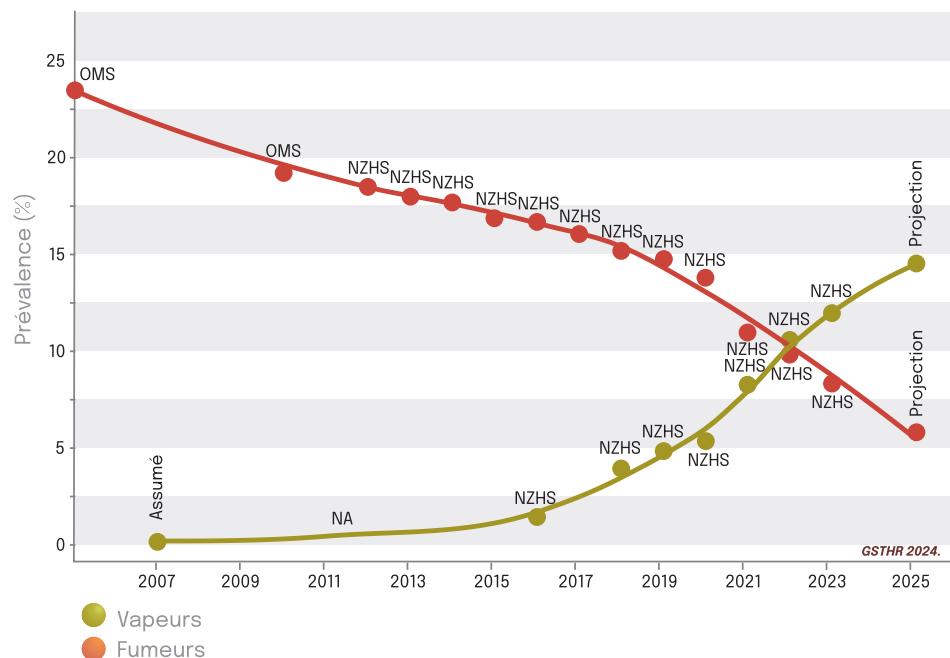
Le tabac fut introduit à partir du milieu et de la fin du 18<sup>e</sup> siècle par les premiers colonisateurs et colons européens de l'Aotearoa Nouvelle-Zélande, initialement en tant que produit commercial.<sup>i</sup> Avant cela, le tabac n'était pas utilisé par les habitants de l'Aotearoa Nouvelle-Zélande. Comme dans de nombreux autres pays, l'usage du tabac s'est rapidement ancré dans la société. La consommation de tabac dans l'Aotearoa Nouvelle-Zélande a atteint son apogée dans les années 1960 (il convient de noter que les données sur les habitudes tabagiques des Néo-Zélandais de l'Aotearoa à l'échelle de la population ne sont disponibles que depuis 1976).<sup>ii</sup> En 1976, le taux de tabagisme chez les hommes était de 40 %, avec un taux plus faible de 32 % enregistré chez les femmes.<sup>iii</sup> Les taux de tabagisme dans l'Aotearoa Nouvelle-Zélande ont régulièrement diminué au cours des décennies suivantes : 18,4 % des adultes étaient des fumeurs courants en 2011/2012, avec une baisse supplémentaire de 8,3 % en 2023 selon les données de l'enquête sur la santé en Aotearoa Nouvelle-Zélande.<sup>iv v vi</sup> D'après les données de l'enquête sur la santé en Aotearoa Nouvelle-Zélande, nous prévoyons que le tabagisme continuera à diminuer pour atteindre environ 5 % d'ici 2025.

Bien que les taux globaux de tabagisme aient baissé à moins de 10 % dans la population générale<sup>vii</sup>, il subsiste une grande disparité dans la prévalence du tabagisme parmi les minorités, les populations indigènes et vulnérables d'Aotearoa Nouvelle-Zélande. Historiquement, la prévalence du tabagisme est nettement plus élevée chez les Maoris

que chez les personnes d'origine européenne<sup>viii</sup>, et bien que les taux de tabagisme dans la communauté maorie soient en baisse, ils restent nettement supérieurs aux 5 % de prévalence du tabagisme stipulés par l'objectif Smokefree 2025 d'Aotearoa Nouvelle-Zélande. La prévalence du tabagisme quotidien chez les Maoris, qui représentent 16 % de la population d'Aotearoa Nouvelle-Zélande, était de 17,1 % en 2022/2023, ce qui contraste fortement avec le taux de tabagisme quotidien de 6,1 % des personnes d'origine européenne.<sup>ix</sup> Les personnes d'origine asiatique avaient un taux de tabagisme quotidien de 3,3 % en 2022/2023, tandis que les personnes d'origine pacifique avaient un taux de tabagisme quotidien de 6,4 %. Historiquement, les Maoris et les peuples du Pacifique ont un taux de tabagisme quotidien considérablement plus élevé que les autres communautés de l'Aotearoa Nouvelle-Zélande.<sup>x</sup>

## Quand les gens ont-ils commencé à adopter des produits nicotiniques à risques réduits en Aotearoa Nouvelle-Zélande ?

### Prévalence du tabagisme et du vapotage en Aotearoa Nouvelle-Zélande, 2007-2025



Source: NZHS: NZS : Enquête sur la santé en Aotearoa Nouvelle-Zélande<sup>xi</sup> OMS : rapport mondial sur les tendances de la prévalence de l'usage du tabac 2000-2025. Quatrième édition.<sup>xii</sup> Les prévisions pour 2025 correspondent aux l'extrapolations linéaires effectuées par l'auteur à partir des données de 2016 à 2023 pour les vapoteurs et de 2021 à 2023 pour les fumeurs.

Pour mieux comprendre cette baisse des taux de tabagisme, nous devons examiner de plus près changement d'attitude à l'égard des PNRR qui s'est produit au cours de la dernière décennie. Avant 2018, la vente de produits de vapotage contenant de la nicotine était illégale en Aotearoa Nouvelle-Zélande, mais la vente de dispositifs de vapotage était autorisée, de même que celle d'e-liquides ne contenant pas de nicotine. Certains vendeurs en ligne proposent des e-liquides contenant de la nicotine sur demande, ce qui permet aux Néo-Zélandais d'Aotearoa d'utiliser des e-liquides contenant de la nicotine dans leurs dispositifs de vapotage légaux et de contourner les restrictions réglementaires. La prévalence du vapotage en Aotearoa Nouvelle-Zélande était de 1,4 % en 2015/2016<sup>xiii</sup>. Cela contraste avec le Royaume-Uni qui, en 2016, avait un marché légal de la dispositif de vapotage et une prévalence du vapotage quatre fois supérieure à celle de l'Aotearoa Nouvelle-Zélande, soit 5,7 %.<sup>xiv</sup> Après la légalisation des produits de vapotage contenant de la nicotine, la prévalence du vapotage a augmenté de manière exponentielle, atteignant 14,5 % en 2025.

de la nicotine en 2018, l’Aotearoa Nouvelle-Zélande a connu un essor rapide du vapotage, à tel point que l’utilisation des produits de vapotage a dépassé le tabagisme en 2022, selon les dernières données de l’enquête sur la santé en Aotearoa Nouvelle-Zélande.<sup>xv</sup>

Peu après la légalisation des produits de vapotage contenant de la nicotine, une enquête menée en 2019 auprès de fumeurs et d’ex-fumeurs dans 14 pays,<sup>xvi</sup> dont les États-Unis, l’Australie et la Chine, a révélé qu’Aotearoa Nouvelle-Zélande présentait la deuxième prévalence la plus élevée de vapotage parmi les fumeurs et ex-fumeurs, juste après le Royaume-Uni. Une enquête représentative des fumeurs et ex-fumeurs ayant participé aux enquêtes internationales sur la lutte antitabac (International Tobacco Control, ITC) en Aotearoa Nouvelle-Zélande a révélé que la principale raison d’utiliser des produits de vapotage était l’économie d’argent par rapport au tabagisme, suivie par le désir de réduire consommation de tabac et le désir d’arrêter de fumer.<sup>xvii</sup>

## Pourquoi le vapotage est-il devenu le principal produit nicotinique à risques réduits ?

Avant 2018, la vente de nombreux PNRR et de produits de vapotage et d’e-liquides contenant de la nicotine était interdite en vertu de loi de 1990 sur les environnements sans fumée et les produits réglementés (Smokefree Environments and Regulated Products Act 1990). Cette législation interdit la vente de « tout produit du tabac étiqueté ou décrit comme convenant à la mastication ou à tout autre usage oral (autre que le tabagisme) »<sup>xviii</sup> et a donc été considérée comme s’appliquant à un large éventail de PNRR. Ces restrictions ont effectivement interdit les dispositifs de vapotage à la nicotine, mais la réglementation a rarement été appliquée et l’importation à des fins personnelles a été autorisée. Pendant la durée de cette interdiction, les e-liquides à la nicotine ont été autorisés en tant que produits médicaux, mais aucune licence n’a jamais été accordée pour les produits médicaux de vapotage à la nicotine.<sup>xix</sup> Malgré l’interdiction des e-liquides à la nicotine, une large communauté de vapoteurs pouvaient se procurer avant 2018 des produits de vapotage à la nicotine par l’intermédiaire de vendeurs en ligne et qui ont établi un corpus de soutien pour des produits plus sûrs avant la légalisation complète.

Alors que le commerce des e-liquides à la nicotine était en plein essor dans les boutiques en ligne et les magasins de bricolage, Philip Morris International (PMI) a commencé en 2017 à vendre ses bâtonnets de tabac chauffé HEETs (à utiliser avec les produits de tabac chauffé IQOS) en Aotearoa Nouvelle-Zélande. Le ministère de la Santé d’Aotearoa Nouvelle-Zélande a ensuite intenté une action en justice contre PMI, arguant que la vente de HEETs était en violation de la loi de 1990 sur les environnements sans fumée et les produits réglementés. Un tribunal de district a finalement statué que PMI pouvait commercialiser ses PTC dans le pays,<sup>xx</sup> affirmant que l’interdiction préexistante des nouveaux produits de tabac oral ne s’étendait pas aux dispositifs de vapotage.<sup>xxi</sup> Compte tenu de la solide base de consommateurs qui s’était constituée avant la légalisation, le gouvernement était réticent à l’idée d’une nouvelle répression législative du vapotage. À la suite de cette décision, de nombreux nouveaux produits à base de nicotine, y compris les PTC et les produits de vapotage à base de nicotine, ont été introduits sur le marché en Aotearoa Nouvelle-Zélande. Ce fait, avec une réglementation de la commercialisation des produits de vapotage plutôt limitée dans les premières années de la légalisation, a été associé à la croissance rapide de l’utilisation des produits de vapotage dans l’Aotearoa Nouvelle-Zélande immédiatement après la légalisation.<sup>xxii</sup> Il fut suggéré que la grande variété de produits de vapotage aromatisés a joué un rôle dans la popularité des PNRR dans l’Aotearoa

Nouvelle-Zélande,<sup>xxiii</sup> Une étude transversale menée auprès de fumeurs et d'anciens fumeurs dans le pays a révélé que le choix et la variété des arômes constituaient l'une des principales raisons d'essayer le vapotage.

## Comment les taux de tabagisme ont-ils été affectés par l'essor du vapotage ?

Les taux de vapotage étaient déjà relativement élevés avant la légalisation des produits de vapotage contenant de la nicotine, mais depuis la levée de l'interdiction du vapotage en 2018, le nombre de vapoteurs a augmenté manière significative. En 2015/2016, la prévalence du vapotage courant chez les adultes d'Aotearoa Nouvelle-Zélande était de 1,4 %.<sup>xxiv</sup> En 2018/2019, juste après la légalisation des produits de vapotage contenant de la nicotine, la prévalence du vapotage avait grimpé à 3,9 %.<sup>xxv</sup> En 2022/2023, la prévalence du vapotage en Aotearoa Nouvelle-Zélande est de 11,9 %.<sup>xxvi</sup> Pour situer le contexte, la population du pays en 2023 était de 5,24 millions d'habitants - ce qui équivaut à environ 623 000 vapoteurs en 2023.<sup>xxvii</sup> L'essor du vapotage et la baisse du tabagisme qui l'accompagne ont fait que les taux de vapotage ont dépassé les taux de tabagisme, comme le montre la figure ci-dessus.

L'augmentation des taux de vapotage chez les Maoris et les peuples du Pacifique a largement dépassé l'augmentation du vapotage dans les autres groupes ethniques d'Aotearoa Nouvelle-Zélande, avec 27,7 % des Maoris et 21,7 % des peuples du Pacifique déclarant utiliser couramment un dispositif de vapotage en 2022/23.<sup>xxviii</sup> Il s'agit d'une augmentation significative depuis la légalisation du vapotage, le pourcentage de Maoris et de personnes originaires du Pacifique qui vapotaient quotidiennement ayant plus que quadruplé entre 2019/2020 et 2022/2023, contre un doublement des taux de vapotage dans l'ensemble de la population sur la même période.<sup>xxix</sup> Entre 2018/19 et 2022/23, le taux actuel de tabagisme chez les adultes maoris est passé de 33,4 % à 20,2 %.<sup>xxx</sup> La chute soudaine du taux de tabagisme chez les peuples du Pacifique est encore plus frappante, le nombre de fumeurs actuels dans cette communauté ayant diminué de plus de moitié entre 2018/19 et 2022/23, passant de 24,7 % à 10,3 %.<sup>xxxi</sup>

## Quel fut le rôle des pouvoirs publics dans la réglementation des produits nicotiniques à risques réduits et du vapotage en particulier ?

Aotearoa Nouvelle-Zélande a connu un changement radical dans son approche de la régulation et de la restriction des produits de vapotage au cours des dernières années. Comme indiqué précédemment, les produits de vapotage contenant de la nicotine sont restés interdits jusqu'en 2018, bien que cette législation ait été rarement appliquée et que certains vendeurs aient pu contourner l'application de la loi pour vendre des e-liquides contenant de la nicotine. Entre 2018 et 2020, les produits de vapotage contenant de la nicotine et les autres produits de vapotage contenant de la nicotine ont fait l'objet d'une réglementation limitée, avec relativement peu de restrictions sur la commercialisation des produits de vapotage.<sup>xxxii</sup> En 2020, le Smokefree Environments and Regulated Products (Vapotage) Amendment Bill a cherché à soumettre les produits de vapotage à un contrôle législatif plus strict,<sup>xxxiii</sup> et à les aligner davantage sur la législation antérieure contrôlant la consommation de cigarettes. Les exigences introduites dans cette loi comprenaient une interdiction de la publicité pour les produits de vapotage contenant de la nicotine, des restrictions d'âge et d'autres restrictions soumettant le vapotage aux interdictions de fumer déjà en vigueur dans certains espaces publics et privés. Un système de licence



gsthr.org



@globalstatethr



@gsthr

à plusieurs niveaux pour les détaillants a restreint la vente d'e-liquides aromatisés, les magasins de détail non spécialisés n'étant autorisés à vendre que des e-liquides aromatisés au tabac, à la menthe et au menthol, et les détaillants spécialisés dans le vapotage étant autorisés à vendre une gamme limitée d'autres arômes.<sup>xxxiv</sup> Des groupes de défense des consommateurs tels que *Aotearoa Vapers Community Advocacy (AVCA)* ont joué un rôle déterminant en présentant aux régulateurs des conseils précis et fondés sur des données probantes. Le gouvernement du pays a écouté activement les groupes de consommateurs et s'est efforcé d'introduire une réglementation efficace des PNRR tout en cherchant à dissuader les jeunes d'utiliser ces produits.

Le gouvernement d'Aotearoa Nouvelle-Zélande a apporté des changements radicaux à son plan d'action Smokefree 2025 lorsque, en janvier 2023, la loi Smokefree Environments and Regulated Products (Smoked Tobacco) Amendment Act est entrée en vigueur.<sup>xxxv</sup> Cette législation inédite<sup>xxxvi</sup> visait à introduire une restriction d'âge « flottante » pour les produits du tabac, empêchant toute personne née après l'année 2009 d'acheter légalement des cigarettes.<sup>xxxvii</sup> Toutefois, à la suite d'un changement de gouvernement en 2023, cette mesure, ainsi que les plans visant à dénicotiniser les produits du tabac et à réduire le nombre total de détaillants de produits du tabac dans le pays, fut abrogée fin 2023 par l'administration entrante, bien que certains éléments de cette législation aient été conservés.<sup>xxxviii</sup>

Une interdiction des dispositifs de vapotage jetables fut introduite par le gouvernement d'Aotearoa Nouvelle-Zélande au début de l'année 2024,<sup>xxxix</sup> la prolifération de ces produits suscitant de plus en plus d'inquiétudes. Depuis le 1er octobre 2024, tous les dispositifs de vapotage doivent avoir une batterie amovible et tous les produits de vapotage doivent respecter les restrictions relatives aux noms d'arômes.<sup>xli</sup> En vertu de la loi de 1990 sur les environnements sans fumée et les produits réglementés, le vapotage dans les espaces publics est réglementé de la même manière que le tabagisme, avec des interdictions de vapotage en vigueur dans certains espaces intérieurs privés et publics.<sup>xlii</sup>

La réglementation des autres PNRR reste inégale. Les PTC peuvent être achetés légalement, leur vente ayant été effectivement légalisée en 2018, ainsi que celle des produits de vapotage. En juillet 2024, la taxe d'accise sur le PTC a été réduite de 50 % dans le but d'encourager les fumeurs à passer à modifier leurs habitudes de consommation et à arrêter de fumer. La ministre déléguée à la santé, Casey Costello s'est exprimée à ce sujet dans une déclaration : « Le vapotage ne fonctionne pas pour tout le monde et certaines personnes qui tentent d'arrêter de fumer ont essayé plusieurs fois. Les PTC présentent un profil de risque similaire à celui des produits de vapotage et sont actuellement disponibles en toute légalité .Nous testons donc l'impact la réduction de moitié des accises sur ces produits ».<sup>xliii</sup> La vente de sachets de nicotine et de snus est interdite, les restrictions sur les nouveaux produits oraux à base de nicotine restant en place. Les consommateurs peuvent toutefois importer des sachets de nicotine de l'étranger pour leur usage personnel. Parallèlement à ses projets d'abrogation de la politique « Génération sans fumée » d'Aotearoa Nouvelle-Zélande, le gouvernement actuel a indiqué que les sachets de nicotine et le snus seraient à nouveau légalisés.<sup>xliii xliv</sup>

L'attitude relativement pragmatique d'Aotearoa Nouvelle-Zélande à l'égard des PNRR ces dernières années contraste avec celle de son voisin australien, lequel a fortement restreint l'accès à ces produits en limitant la vente de vapoteuses aux seules pharmacies. Il est intéressant de noter qu'avant 2018, les produits de vapotage contenant de la nicotine étaient aussi réglementés en tant que médicaments en Aotearoa Nouvelle-Zélande (bien qu'aucun produit de vapotage médicinal n'ait été disponible à l'époque).

Les approches contrastées adoptées par l'Australie et l'Aotearoa Nouvelle-Zélande illustrent dans quelle mesure les politiques de lutte antitabac ont, selon le cas, freiné ou favorisé la transition des consommateurs de tabac combustible vers les PNRR. Alors que l'Australie a cherché à réduire drastiquement la disponibilité des PNRR, ce qui a renforcé la prolifération d'un marché noir illégal en l'absence de marché légal,<sup>xlv</sup> l'Aotearoa Nouvelle-Zélande a, au contraire, par un encouragement actif des PNRR, une supervision réglementaire et des messages de santé publique largement favorables, permis aux consommateurs de modifier positivement leur comportement tabagique de leur propre initiative grâce à l'usage des PNRR. Il y a une nette différence de taux de tabagisme entre les deux pays. Les taux de tabagisme en Australie ont atteint un plateau ces dernières années, puisque la prévalence du tabagisme courant chez les Australiens âgés de plus de 14 ans n'a que légèrement diminué, passant de 12,8 % en 2018 à 11,8 % en 2023.<sup>xlvi</sup> Cela contraste avec la baisse des taux de tabagisme observée pendant la même période en Aotearoa Nouvelle-Zélande, où la prévalence du tabagisme est passée de 15,1 % en 2017/2018 à 8,3 % en 2022/2023.<sup>xlvi</sup> Certains considèrent que ce ralentissement du taux de sevrage tabagique en Australie est en partie lié à l'interdiction quasi totale de la vente commerciale de produits nicotinés, à l'exception des cigarettes.<sup>xlviii xlix</sup> La prévalence du vapotage en Australie a connu une augmentation significative au cours de la même période, passant de 1,4 % en 2018 à 8,9 % en 2023.<sup>l</sup>

Le directeur d'*Actions for Smokefree 2025* souligne que « la seule différence de politique entre l'Aotearoa Nouvelle-Zélande et l'Australie au cours de cette période est que nous autorisons la vente de produits de vapotage à base de nicotine pour concurrencer les cigarettes, alors que l'Australie a adopté un modèle de prescription qui met le vapotage, beaucoup plus sûr, hors de portée de la plupart des gens ».<sup>l</sup>

## Quel a été le discours des autorités gouvernementales et des organisations de santé concernant le vapotage dans une optique de réduction des risques ?

En 2017, avant que le vapotage ne soit légalisé dans le pays, le gouvernement a mis en avant le rôle que pouvait jouer le vapotage dans la réalisation d'une Aotearoa Nouvelle-Zélande sans tabac d'ici 2025, notamment par la réduction des disparités de taux de tabagisme au sein des groupes défavorisés.<sup>lii</sup> Le plan d'action 2025 Aotearoa Nouvelle-Zélande sans tabac vise à réduire les taux de tabagisme à moins de 5 % d'ici 2025, afin d'atteindre le statut de « pays sans tabac ». Parmi les intentions du gouvernement figurent l'élimination des inégalités en ce qui concerne la charge des dommages liés au tabagisme, l'augmentation du nombre de personnes qui arrêtent complètement de fumer et la garantie d'une génération sans tabac en réduisant le nombre de jeunes qui commencent à fumer ou qui continuent à le faire.<sup>liii</sup>

Dans le cadre de cette ambition 2025, le ministère de la santé a souligné le rôle du vapotage pour aider les fumeurs à arrêter de fumer et a mis à disposition des ressources officielles pour les personnes souhaitant arrêter de fumer avec l'aide du vapotage. *Smokefree New Zealand*, une ressource sur le sevrage tabagique gérée par le service de santé public Health New Zealand, estime que « l'utilisation de produits de vapotage est une option légitime pour les personnes qui essaient d'arrêter de fumer ». <sup>liv</sup> Le ministère de la Santé d'Aotearoa Nouvelle-Zélande et Health New Zealand ont également souligné, via le site *Vaping Facts*,<sup>lv</sup> la position de la revue Cochrane selon laquelle le vapotage est nettement moins nocif que le tabagisme.<sup>lv</sup> La revue met l'accent sur l'absence de combustion lors de l'utilisation d'un produit de vapotage et sur le fait que la double utilisation de produits de vapotage et de



gsthr.org



@globalstatethr



@gsthr

tabac combustible peut constituer un élément valable du parcours d'un individu vers le sevrage tabagique.<sup>lvii lviii</sup> L'objectif final, tel qu'il est énoncé par ces services, est que toute personne utilisant de la nicotine finisse par arrêter de consommer de la nicotine, quelle que soit la voie de distribution. Les messages du gouvernement concernant son ambition de ne pas fumer en 2025 se sont principalement attachés à empêcher les personnes n'ayant jamais fumé de commencer à fumer et à aider les fumeurs à s'arrêter.<sup>lix</sup>

Les messages antitabac du gouvernement d'Aotearoa Nouvelle-Zélande se sont aussi concentrés sur la lutte contre les grandes disparités en matière de dommages liés au tabagisme au sein des communautés marginalisées d'Aotearoa Nouvelle-Zélande. S'il est vrai que les taux de tabagisme restent élevés au sein des communautés maories et des peuples du Pacifique dans le pays,<sup>lx</sup> le vapotage y a été adopté à un rythme bien plus soutenu que dans la population générale.

Lors de l'annonce de l'interdiction des produits de vapotage jetables, avec une entrée en vigueur en octobre 2024, la ministre déléguée à la Santé, Casey Costello, a réaffirmé le rôle essentiel que les produits de vapotage peuvent jouer dans le sevrage tabagique, déclarant que « les vapoteuses réutilisables sont un outil clé de sevrage tabagique et resteront disponibles. » La ministre a également souligné que « le vapotage a contribué à une baisse significative de nos taux de tabagisme ».<sup>lxii</sup> Cependant, le gouvernement conserve des préoccupations concernant le vapotage chez les jeunes, comme cela fut détaillé lors d'une discussion au sein du Cabinet en juin 2024.<sup>lxii</sup>

## Principaux enseignements

Le gouvernement et les organisations de santé publique, en collaboration avec les consommateurs, ont souligné le rôle crucial que le vapotage peut jouer dans la réalisation d'un Aotearoa Nouvelle-Zélande sans tabac d'ici 2025. Le pays a démontré sa capacité à adopter efficacement une législation favorable aux consommateurs, et son soutien constant à certains PNRR est un élément clé de sa stratégie de lutte contre le tabagisme. Les consommateurs, qui ont créé une demande de PNRR et montré au gouvernement que ces produits peuvent exister et existeront malgré l'opposition législative initiale, ont joué un rôle central dans ce processus.

L'expérience d'Aotearoa Nouvelle-Zélande, comme celles du Royaume-Uni, du Japon, de la Suède et de la Norvège, s'ajoute aux données factuelles indiquant que les PNRR ont un effet de substitution sur le marché de la nicotine, ces produits remplaçant activement les cigarettes. Si elle poursuit dans la voie d'une régulation proportionnée, Aotearoa Nouvelle-Zélande a de bonnes chances d'atteindre son objectif de pays sans tabac à l'horizon 2025. À l'inverse, sa voisine, l'Australie, a démontré les effets néfastes et contradictoires de l'interdiction du vapotage sur les taux de tabagisme.

- i Phillips, J. (2013). Smoking. In *Te Ara-The Encyclopedia of New Zealand*. <https://teara.govt.nz/mi/smoking/print>.
- ii Hay, D. (1993). The Rise and Fall of Smoking in New Zealand. *Journal of the Royal College of Physicians of London*, 27(3), 315–319. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5396762/>.
- iii Hay, 1993.
- iv *Smoking & its effects. Facts & figures*. (2023). Smokefree. The National Public Health Service's Health Promotion Directorate. Te Whatu Ora | Health New Zealand.  
<https://www.smokefree.org.nz/smoking-its-effects/facts-figures#bookmark-0>.
- v Nip, J., Edwards, R., Ball, J., Hoek, J., & Waa, A. (2023). Smoking prevalence and trends: Key findings in the 2022/23 NZ Health Survey. *Public Health Expert Briefing*.  
<https://www.phcc.org.nz/briefing/smoking-prevalence-and-trends-key-findings-202223-nz-health-survey>.
- vi *Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]*. (2023). New Zealand Health Survey. Ministry of Health.  
[https://minhealthnz.shinyapps.io/nz-health-survey-2022-23-annual-data-explorer/\\_w\\_6994ce99/#!/explore-topics](https://minhealthnz.shinyapps.io/nz-health-survey-2022-23-annual-data-explorer/_w_6994ce99/#!/explore-topics).
- vii *Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]*, 2023.
- viii *Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]*, 2023.
- ix *Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]*, 2023.
- x *Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]*, 2023.
- xi *New Zealand Health Survey*. (s.d.). Ministry of Health NZ. Consulté 23 mai 2023, à l'adresse <https://www.health.govt.nz/nz-health-statistics/national-collections-and-surveys/surveys/new-zealand-health-survey>.
- xii WHO. (2021). *WHO global report on trends in prevalence of tobacco use 2000–2025, fourth edition* (4th ed). World Health Organization. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/348537>.
- xiii *Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]*, 2023.
- xiv *Use of e-cigarettes (vapes) among adults in Great Britain*. (2023). [ASH Fact Sheet]. Action on Smoking and Health (ASH). <https://ash.org.uk/uploads/Use-of-e-cigarettes-among-adults-in-Great-Britain-2023.pdf>.
- xv *Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]*, 2023.
- xvi Gravely, S., Driezen, P., Ouimet, J., Quah, A. C. K., Cummings, K. M., Thompson, M. E., Boudreau, C., Hammond, D., McNeill, A., Borland, R., Thrasher, J. F., Edwards, R., Omar, M., Hitchman, S. C., Yong, H.-H., Barrientos-Gutierrez, T., Willemse, M. C., Bianco, E., Boado, M., ... Fong, G. T. (2019). Prevalence of awareness, ever-use and current use of nicotine vaping products (NVPs) among adult current smokers and ex-smokers in 14 countries with differing regulations on sales and marketing of NVPs: Cross-sectional findings from the ITC Project. *Addiction*, 114(6), 1060–1073.  
<https://doi.org/10.1111/add.14558>.
- xvii Edwards, R., Stanley, J., Waa, A. M., White, M., Kaai, S. C., Ouimet, J., Quah, A. C. K., & Fong, G. T. (2020). Patterns of Use of Vaping Products among Smokers: Findings from the 2016–2018 International Tobacco Control (ITC) New Zealand Surveys. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 17(18), 6629.  
<https://doi.org/10.3390/ijerph17186629>.
- xviii *Ministry of Health v Phillip Morris (New Zealand) Limited. Judgment of Judge P. J. Butler (CRI-2017-085-001107 [2018], NZDC 4478)*. (2018). New Zealand District Court at Wellington.  
<https://www.districtcourts.govt.nz/assets/unsecure/2018-03-27/2018-NZDC-4478-MOH-v-Morris.pdf>.
- xix Lane, J. (2017). *Regulation of E-Cigarettes and Emerging Tobacco and Nicotine Delivery Products*. Ministry of Health, New Zealand.  
<https://www.health.govt.nz/system/files/2019-02/ris-regulation-of-e-cigarettes-and-emerging-tobacco-and-nicotine-delivery-products-nov17.pdf>.
- xx MOH v Morris, 2018.
- xxi Dawson, F. (2018, mars 28). Legal victory means PMI can sell Heets in New Zealand after all. *TobaccoIntelligence*.  
<https://tobaccointelligence.com/legal-victory-means-pmi-can-sell-heets-in-new-zealand-after-all/>.
- xxii Hardie, L., McCool, J., & Freeman, B. (2023). E-Cigarette Retailers' Use of Instagram in New Zealand: A Content Analysis. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 20(3).  
<https://doi.org/10.3390/ijerph20031897>.
- xxiii Gendall, P., & Hoek, J. (2021). Role of flavours in vaping uptake and cessation among New Zealand smokers and non-smokers: A cross-sectional study. *Tobacco Control*, 30(1), 108–110.  
<https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2019-055469>.
- xxiv *Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]*, 2023.
- xxv *Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]*, 2023.
- xxvi *Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]*, 2023.
- xxvii *New Zealand–Total population 2019–2029*. (n.d.). Statista. Consulté 26 septembre 2024, à l'adresse <https://www.statista.com/statistics/436377/total-population-of-new-zealand/>.
- xxviii *Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]*, 2023.
- xxix Nip, J., Hoek, J., & Waa, A. (2023). Vaping prevalence and trends: Key findings in the 2022/23 NZ Health Survey. *Public Health Expert Briefing*.  
<https://www.phcc.org.nz/briefing/vaping-prevalence-and-trends-key-findings-202223-nz-health-survey>.
- xxx *Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]*, 2023.
- xxxi *Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]*, 2023.
- xxxii Hardie, L., McCool, J., & Freeman, B. (2022). Online retail promotion of e-cigarettes in New Zealand: A content analysis of e-cigarette retailers in a regulatory void. *Health Promotion Journal of Australia*, 33(1), 91–98.  
<https://doi.org/10.1002/hpja.464>.
- xxxiii Edwards, R., Hoek, J., & Waa, A. (2020). E-cigarettes, vaping and a Smokefree Aotearoa: Where to next? *The New Zealand Medical Journal*, 133, 14–17.  
[https://www.researchgate.net/publication/342601622\\_E-cigarettes\\_vaping\\_and\\_a\\_Smokefree\\_Aotearoa\\_where\\_to\\_next](https://www.researchgate.net/publication/342601622_E-cigarettes_vaping_and_a_Smokefree_Aotearoa_where_to_next).

- xxxiv General retailers of vaping and other notifiable products. (2024, août 23). Ministry of Health NZ. <https://www.health.govt.nz/regulation-legislation/vaping-herbal-smoking-and-smokeless-tobacco/selling-vaping-or-other-notifiable-products/general-retailers>.
- xxxv Smokefree Environments and Regulated Products (Smoked Tobacco) Amendment Act 2022 No 79 (as at 06 March 2024), Public Act – New Zealand Legislation, no. 79, Ministry of Health NZ (2022). <https://www.legislation.govt.nz/act/public/2022/0079/latest/whole.html>.
- xxxvi Corlett, E. (2024, avril 19). How New Zealand's smoking ban got stubbed out – and what the UK can learn from it. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/world/2024/apr/19/new-zealand-smoking-ban-what-uk-can-learn>.
- xxxvii Smokefree environments. (2023). Smokefree. The National Public Health Service's Health Promotion Directorate. Te Whatu Ora | Health New Zealand. <https://www.smokefree.org.nz/smokefree-environments>.
- xxxviii Scott, E. (2024). Smoke-free legislation: The UK and New Zealand. *House of Lords Library*. UK Parliament. <https://lordslibrary.parliament.uk/smoke-free-legislation-the-uk-and-new-zealand/>.
- xxxix Craymer, L. (2024, mars 20). New Zealand government to ban disposable e-cigarettes. *Reuters*. <https://www.reuters.com/world/asia-pacific/new-zealand-government-ban-disposable-e-cigarettes-2024-03-20/>.
- x Hardie, L., McCool, J., & Freeman, B. (2024). Industry response to New Zealand's vaping regulations. *Tobacco Control*. <https://doi.org/10.1136/tc-2023-058427>.
- xii Smokefree Environments and Regulated Products Act 1990 No 108 (as at 06 March 2024), Public Act Contents – New Zealand Legislation, no. 108, Ministry of Health NZ (1990). <https://www.legislation.govt.nz/act/public/1990/0108/latest/DLM223191.html>.
- xiii Espiner, G. (2024, juillet 18). NZ First Minister Casey Costello orders 50% cut to excise tax on heated tobacco products. RNZ. <https://www.rnz.co.nz/news/in-depth/522429/nz-first-minister-casey-costello-orders-50-percent-cut-to-excise-tax-on-heated-tobacco-products>.
- xli Media release: Oral tobacco and nicotine products: Do we want them in NZ? (2024, avril 3). Public Health Communication Centre (PCC) Aotearoa New Zealand. <https://www.phcc.org.nz/news/media-release-oral-tobacco-and-nicotine-products-do-we-want-them-nz>.
- xlii Smokefree 2025: Cracking Down on Youth Vaping (CAB-24-MIN-0084). (2024). Ministry of Health, New Zealand. [https://www.health.govt.nz/system/files/2024-05/smokefree\\_2025\\_-\\_cracking\\_down\\_on\\_youth\\_vaping\\_cab-24-min-0084\\_black\\_box\\_watermarked.pdf](https://www.health.govt.nz/system/files/2024-05/smokefree_2025_-_cracking_down_on_youth_vaping_cab-24-min-0084_black_box_watermarked.pdf).
- xliii Mendelsohn, C., Wodak, A., Hall, W., Borland, R., Youdan, B., Beaglehole, R., & Mendelsohn, C. (2024). *Smoking and Vaping: New Zealand vs Australia*. Dr. Colin Mendelsohn. <https://colinmendelsohn.com.au/wp-content/uploads/2024/02/Smoking-and-vaping-NZ-vs-AU-6Feb2024.pdf>.
- xlv Wakefield, M., Haynes, A., Tabbakh, T., Scollo, M., & Durkin, S. (2023). *Current Vaping and Smoking in the Australian Population Aged 14 Years or Older: February 2018 to March 2023*. Australian Government, Department of Health and Aged Care, Centre for Behavioural Research in Cancer, Cancer Council Victoria. <https://www.health.gov.au/sites/default/files/2023-06/current-vaping-and-smoking-in-the-australian-population-aged-14-years-or-older-february-2018-to-march-2023.pdf>.
- xlii Annual Data Explorer 2022/23: New Zealand Health Survey [Data File]. 2023.
- xliii Wu, D. C., Essue, B. M., & Jha, P. (2022). Impact of vaping introduction on cigarette smoking in six jurisdictions with varied regulatory approaches to vaping: An interrupted time series analysis. *BMJ Open*, 12(5), e058324. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2021-058324>.
- xlix Levy, D. T., Gartner, C., Liber, A. C., Sánchez-Romero, L. M., Yuan, Z., Li, Y., Cummings, K. M., & Borland, R. (2022). The Australia Smoking and Vaping Model: The Potential Impact of Increasing Access to Nicotine Vaping Products. *Nicotine & Tobacco Research*, 25(3), 486–497. <https://doi.org/10.1093/ntr/ntac210>.
- i Wakefield, Haynes, Tabbakh, Scollo, & Durkin, 2023.
- ii Youdan, B. (2024, février 14). New Zealand expert advises Australian policymakers on vaping as New Zealand smoking rates fall 40% in 4 years as people switch to vaping. ASH NZ. [https://www.ash.org.nz/new\\_zealand\\_expert\\_advises\\_australian\\_policymakers\\_on\\_vaping\\_as\\_new\\_zealand\\_smoking\\_rates\\_fall\\_40\\_in\\_4\\_years\\_as\\_people\\_switch\\_to\\_vaping](https://www.ash.org.nz/new_zealand_expert_advises_australian_policymakers_on_vaping_as_new_zealand_smoking_rates_fall_40_in_4_years_as_people_switch_to_vaping).
- iii Smokefree in action. (2023). Smokefree. The National Public Health Service's Health Promotion Directorate. Te Whatu Ora | Health New Zealand. <https://www.smokefree.org.nz/smokefree-in-action/smokefree-aotearoa-2025>.
- iv About the Smokefree Aotearoa 2025 Action Plan. (2024, août 26). Ministry of Health NZ. <https://www.health.govt.nz/strategies-initiatives/programmes-and-initiatives/smokefree-2025/smokefree-aotearoa-2025-action-plan/about-the-smokefree-aotearoa-2025-action-plan>.
- v Learn about vaping. (2023). Smokefree. The National Public Health Service's Health Promotion Directorate. Te Whatu Ora | Health New Zealand. <https://www.smokefree.org.nz/help-advice/learn-about-vaping>.
- vi Our position on vaping. Manatū Hauora (Ministry of Health), Te Whatu Ora and Te Aka Whai Ora are supported by a number of organisations in their position on vaping. (2022). Vaping Facts. Te Whatu Ora/Health New Zealand. <https://vapingfacts.health.nz/our-position-on-vaping.html>.
- vii Risks of Vaping. (s.d.). Vaping Facts. Te Whatu Ora/Health New Zealand. Consulté 26 septembre 2024, à l'adresse <https://vapingfacts.health.nz/the-facts-of-vaping/risks-of-vaping/>.
- viii Te Whatu Ora, Health Promotion (Réalisateur). (2023, octobre 18). Vaping, what the doctor says Original. <https://www.youtube.com/watch?v=UjhITheN9I0>.
- ix Te Whatu Ora, Health Promotion, 2023.
- xA About the Smokefree Aotearoa 2025 Action Plan, 2024.
- xi Nip, Hoek, & Waa, 2023.
- xii Costello, H. C. (2024, mars 20). Government to crack down on youth vaping. Beehive.Govt.Nz. <https://www.beehive.govt.nz/release/government-crack-down-youth-vaping>.
- xiii Smokefree Environment and Regulated Products Amendment Bill 2024: Youth Vaping. (2024). Ministry of Health, New Zealand. [https://www.health.govt.nz/system/files/2024-08/smokefree\\_env\\_reg\\_products\\_amendment\\_bill\\_2024\\_youth\\_vaping\\_black\\_box\\_watermarked.pdf](https://www.health.govt.nz/system/files/2024-08/smokefree_env_reg_products_amendment_bill_2024_youth_vaping_black_box_watermarked.pdf).



BRIEFING  
PAPERS



gsthr.org



@globalstatethr



@gsthr

---

Pour de plus amples informations sur le travail du Global State of Tobacco Harm Reduction ou sur les points soulevés dans ce **Document d'information du GSTHR**, veuillez contacter [info@gsthr.org](mailto:info@gsthr.org).

A propos de nous : **Knowledge•Action•Change (K•A•C)** promeut la réduction des risques en tant que stratégie clé de santé publique ancrée dans les droits de l'homme. L'équipe a plus de quarante ans d'expérience dans le domaine de la réduction des risques liés à la consommation de drogues, au VIH, au tabagisme, à la santé sexuelle et aux prisons. K•A•C gère le **Global State of Tobacco Harm Reduction (GSTHR)** qui cartographie le développement de la réduction des risques du tabac et l'utilisation, la disponibilité et les réponses réglementaires à des produits nicotiniques à risques réduits, ainsi que la prévalence du tabagisme et la mortalité qui y est liée, dans plus de 200 pays et régions à travers le monde. Pour consulter toutes les publications et les données en temps réel, visitez le site <https://gsthr.org>

Notre financement : Le projet GSTHR est produit avec l'aide d'une subvention de **Global Action to End Smoking** (anciennement connus sous le nom de Foundation for a Smoke-Free World), une organisation indépendante à but non lucratif américaine 501(c)(3) qui accorde des subventions pour accélérer les efforts fondés sur la science dans le monde entier pour mettre fin à l'épidémie de tabagisme. Global Action to End Smoking n'a joué aucun rôle dans la conception, la mise en œuvre, l'analyse des données ou l'interprétation de ce document d'information. Le contenu, la sélection et la présentation des faits, ainsi que les opinions exprimées, relèvent de la seule responsabilité des auteurs et ne doivent pas être considérés comme reflétant les positions de **Global Action to End Smoking**.